

A propos du dialogue des savoirs

1/ Extrait de : conférence inaugurale d'Yves Schwartz au colloque FISO *Au chevet du travail, les enjeux de la santé au travail* - 14 octobre 2024 à Epinal <https://fiso2024.event.univ-lorraine.fr/>

« On dira brièvement qu'un des moyens avancés par l'ergologie pour y parvenir renvoie à cette posture Dispositifs Dynamiques à Trois Pôles, qui doivent beaucoup aux « communautés scientifiques élargies » d'Oddone créées à la Bourse du Travail de Turin pour refonder la santé au travail.

Il s'agit de la mise en dialogue du pôle 1, celui des connaissances et des normes antécédentes stabilisées en concepts, qui tentent d'anticiper les conditions, et dans notre cas, les risques objectivables de l'activité de travail ; < dans ce colloque > ce serait la posture clinique des sachants, au chevet des travailleurs.

Le pôle 2, est celui des savoirs-valeurs à la source des renormalisations, en l'occurrence ici, ce serait la posture clinique des travailleurs au chevet des sachants.

Le 3^{ème} pôle n'identifie personne, mais comme conscience commune aux participants des apports et des limites de chacun d'entre eux, serait comme la condition de possibilité d'une authentique communication entre les deux pôles. Dialogue improbable dans une société marchande, où le prestige des savoirs du pôle 1 fait largement écran aux savoirs-valeurs du pôle 2, mais pour autant non impossible. »

2/ Extrait de : (2003) *Travail et Ergologie*, éditions Octarès, p. 264

« Marcelle Duc - *Si je vous suis bien, il n'y aurait pas de différence de nature entre les savoirs que vous appelez les compétences disciplinaires - ou savoirs disciplinaires - et les savoirs qui se jouent dans les activités, qui sont réinvestis dans les activités.*

Yves Schwartz - Disons que ces deux types de savoirs ont vocation à se travailler, à se féconder les uns par les autres.

- Ici, au pôle des savoirs disponibles, on a des savoirs ou des compétences qui se stockent, qui se transmettent parce qu'ils se développent de manière linéaire et séquentielle, démonstrative, argumentative. Et donc, ils peuvent réellement « normer de manière antécédente », parce qu'ils peuvent se transmettre avant même le « *hic et nunc* », c'est-à-dire la situation historique, l'activité ici et maintenant. Mais évidemment, ces savoirs-là ont le défaut d'être toujours pris justement en défaut par la logique même de l'activité qui déborde ce qu'on sait d'elle par sa nouveauté, même infime.
- Et donc ici, au pôle des forces des savoirs investis dans l'activité, ce ne sont certainement pas des « sous-savoirs », mais des formes de savoirs évidemment très intriqués aux activités, beaucoup plus historiques, et dont « l'objet » n'est pas d'être thématiques comme tels.

(...) Le savoir enfoui dans l'activité, c'est donc du savoir qui reste à élaborer, à voir quel est son degré de généralité, de pertinence, etc. Je crois que le savoir sur notre histoire suppose l'interfécondation permanente de ces deux formes-là de savoir. »